



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Ville de Lachute et la communauté argenteuilloise se mobilisent pour réduire les impacts des aléas hydroclimatiques dans le bassin versant du cours d'eau Urbain

Lachute, le 18 février 2021- Un comité de citoyens et de représentants municipaux de la ville de Lachute et de la MRC d'Argenteuil a été formé, le 8 décembre dernier, afin d'entreprendre une réflexion sur les problématiques du cours d'eau Urbain et leurs impacts sur la communauté. À ce comité siège également un représentant de la ville de Brownsburg-Chatham. Les rencontres du comité seront animées par l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord), afin de cheminer vers la mise en place de solutions durables.

Un cours d'eau problématique

Le cours d'eau Urbain traverse la route 327 près du chemin de la Grotte et s'écoule ensuite derrière l'Hôpital, pour finalement se jeter dans la rivière de l'Ouest. Son bassin versant (territoire sur lequel l'eau s'écoule en direction du cours d'eau) ne fait que 1,4 km², ce qui explique en partie la grande influence que jouent les précipitations et la fonte des neiges sur l'importance des crues. L'amont (le haut) du bassin versant se situe principalement en milieu forestier, et jouit d'une grande quantité de milieux humides (marécages, tourbières, etc.) qui contribuent à la régulation du débit du cours d'eau. L'aval (le bas), quant à lui, est situé dans un secteur résidentiel où le débit s'amplifie, ce qui augmente le risque d'inondation et cause des problèmes d'érosion importants pour les résidents, qui voient leur terrain s'effondrer peu à peu dans le cours d'eau.

Un projet novateur

Afin de réduire les impacts énumérés ci-haut, la Ville de Lachute, avec la collaboration de la MRC d'Argenteuil, entreprend un projet novateur d'aménagement d'infrastructures vertes dans le bassin versant du cours d'eau Urbain. Les aménagements prévus permettront non seulement de réduire le débit de pointe du cours d'eau, mais aussi de restaurer des milieux humides perturbés et de retenir les sédiments, ce qui contribuera à l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats pour la faune aquatique.

L'importance de la démarche citoyenne

Afin de maximiser l'impact positif du projet à long terme, il est également opportun d'impliquer les résidents du bassin versant dans l'identification et la mise en œuvre de solutions à l'échelle des propriétés privées, notamment pour résoudre les problématiques d'érosion qui causent des pertes de terrain à plusieurs résidents. Abrinord, dont la mission vise justement rassembler les divers intervenants d'un bassin versant afin de gérer l'eau de façon intégrée, a donc été appelé à collaborer au projet afin de coordonner un comité citoyen et de l'accompagner dans les réflexions qui mèneront à des solutions appropriées. « C'est important de travailler ensemble pour trouver des façons de faire qui contribuent à la santé du cours d'eau et au bien-être collectif. La Ville de Lachute sera présente dans l'ensemble de la démarche et c'est tout le projet [incluant les aménagements, les travaux du comité et les activités de sensibilisation] qui va être bénéfique pour les citoyens. », a souligné le maire de Lachute, M. Carl Péloquin, lors de la première rencontre des intéressés. C'est donc dans un esprit d'écoute et de collaboration que les citoyens ont été invités, le 8 décembre dernier, à partager leurs perceptions du cours d'eau et à se joindre au comité formé.

Prochaines rencontres

Lors des deux prochaines rencontres du comité, en mars et septembre 2021, les membres seront guidés par l'organisme de bassin versant dans une réflexion visant à identifier les causes des problématiques vécues, les solutions à mettre en œuvre et les actions concrètes à poser pour y parvenir. Les résidents du bassin versant souhaitant participer à la démarche ou rester informés sont invités à communiquer avec Mélanie Lauzon, chargée de projets chez Abrinord au mlauzon@abrinord.qc.ca.

Ce projet est soutenu financièrement par le programme Climat municipalité-Phase 2, un programme du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

Québec

- 30 -

Source :

Mélanie Lauzon, chargée de projets
Abrinord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord)
(450) 432-8490
mlauzon@abrinord.qc.ca

Lilia Tighilet, directrice du génie
Ville de Lachute
(450) 652-3781
ltighilet@lachute.ca

Stéphanie Morin, gestionnaire de cours d'eau
MRC d'Argenteuil
(450) 562-2474
smorin@argenteuil.qc.ca



Cours d'eau Urbain